

Niveau de vie relatif des ménages dans lesquels résident des personnes âgées en milieu urbain nigérien

MOUSSA Soufianou

Introduction

Les conditions de vie des personnes âgées dans les pays en développement (PED) en général et en Afrique subsaharienne en particulier n'ont commencé à intéresser les chercheurs que vers la fin des années 1980 (Kouamé, 1990 ; Randel *et al.*, 1999 ; Heslop et Gorman, 2002 ; Barrientos *et al.*, 2003 ; Kakwani et Subbarao, 2005). Mais, à partir du début des années 2000, plusieurs auteurs ont souligné le besoin urgent de recherches et d'actions en faveur des personnes âgées dans ces pays (Schoumaker, 2000 ; Eggerickx et Tabutin, 2001 ; Knodel et Ofstedal, 2003 ; Aboderin et Ferreira, 2008). Cette urgence se justifie pour deux raisons principales. D'une part, le processus de vieillissement démographique se déroule à un rythme élevé (Nations Unies, 2009 ; Pison, 2009 ; Thibault, 2009) ; et d'autre part, la pauvreté généralisée et persistante dans laquelle se trouvent les pays à faible revenu, et surtout ceux d'Afrique au sud du Sahara, n'épargne que quelques couches sociales favorisées (Randel *et al.*, 1999 ; Kimuna, 2005).

Au Niger, les rares études menées sur les personnes âgées tournent autour de leurs caractéristiques individuelles et ne s'intéressent presque jamais à l'analyse approfondie de leur pauvreté (INS-Niger, 2006). Ibrahima et Légaré (2007) ont pour leur part analysé la vulnérabilité sociale des personnes âgées au Niger à travers l'évaluation de leur « *probabilité de vivre dans un ménage à génération coupée* ».

En termes d'actions publiques, bien qu'ils soient toujours cités parmi les « *couches vulnérables* » ou « *défavorisées* » de la population par les pouvoirs publics (Niger, 2002 et 2007 ; INS-Niger, 2006), au Niger aucune politique publique ne bénéficie spécifiquement aux « aînés », en dehors évidemment de celle concernant la retraite qui ne concerne toutefois qu'une minorité des personnes âgées.

L'objectif de cette communication est de déterminer le niveau de pauvreté relative des personnes âgées (les 60 ans et plus) en milieu urbain à partir du recensement général de la population du Niger de 2001. Pour cela, nous allons procéder à un profilage du niveau de vie des ménages dans lesquels résident les « aînés » suivant l'âge du chef de ménage comparativement aux ménages où tous les résidents sont âgés de moins de 60 ans.

* Institut Supérieur des Sciences de la Population – Université de Ouagadougou.

Contexte

État des lieux des études sur les conditions de vie des personnes âgées dans les pays en développement

Peu nombreuses, les études sur les conditions de vie des personnes âgées (portant notamment sur le niveau de pauvreté ou de vulnérabilité des « aînés ») dans les pays en développement en général présentent en plus des résultats très variables¹ en fonction des pays (Deaton et Paxson, 1997 ; Randel *et al.*, 1999 ; Barrientos *et al.*, 2003 ; Knodel et Ofstedal, 2003 ; Bourguignon *et al.*, 2004 ; Kakwani et Subbarao, 2005 ; Golaz, 2010). À titre d'exemple, Kakwani et Subbarao (2005), en analysant un ensemble de quatorze pays d'Afrique subsaharienne, ont montré que la prévalence de la pauvreté chez les personnes âgées est plus élevée au niveau de dix pays d'entre eux. En Amérique latine, Bourguignon et ses collaborateurs (2004) ont trouvé que dans dix pays sur les dix-huit qu'ils ont étudiés les personnes âgées sont plus observées parmi les pauvres dans l'ensemble de la population.

Parallèlement au faible intérêt des chercheurs sur les conditions de vie des personnes âgées dans les pays d'Afrique au sud du Sahara, il faut noter aussi que les « aînés » ne bénéficient pas d'une attention particulière de la part des gouvernements de ces pays. Le manque presque généralisé de prise en compte des personnes âgées dans les politiques de lutte contre la pauvreté (qui devait se traduire principalement par la mise en place de véritables programmes visant à les prendre en charge de manière institutionnelle) peut être expliqué par deux facteurs majeurs. Ce sont notamment le faible poids démographique des personnes âgées (Nations Unies, 2007) et l'existence de contraintes et de considérations macroéconomiques qui n'accordent pas une place importante aux aînés dans la détermination de la croissance économique surtout dans les pays à faible revenu (Randel *et al.*, 1999 ; Lloyd-Sherlock, 2002).

Situation démographique du Niger : un pays caractérisé par une faible proportion de personnes âgées

En 2010, la population du Niger est estimée à 15,2 millions d'habitants dont 49,9 % sont des hommes ; et 79,6 % vivent en milieu rural (INS-Niger, 2010). Le Niger est l'un des pays les plus jeunes du monde et le restera pendant encore longtemps. Selon les perspectives des Nations Unies, les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent environ 3,5 % de la population nigérienne en 2010 et n'en constitueront que 4,8 % en 2050 (Nations Unies, 2009).

Toutefois, la faible proportion des personnes âgées ne doit pas faire oublier qu'elles jouent un rôle social et économique très important lié à leur statut de « chef de ménage » comme le montre la littérature portant sur ce sujet dans les pays d'Afrique subsaharienne (Barrientos *et al.*, 2003 ; Antoine, 2007). Dans le cas du Niger, c'est en effet près d'une personne âgée sur deux (49 %) qui affirme être à la tête du ménage dans lequel elle réside (BCR-Niger, 2004).

¹ Certains auteurs rappellent que l'assistance que les personnes âgées reçoivent de la part des plus jeunes ou des systèmes de retraite constitue un facteur réduisant leur vulnérabilité (Deaton et Paxson, 1997 ; Del Popolo, 2001 ; Barrientos *et al.*, 2003).

Situation socioéconomique du Niger : un pays marqué par une profonde pauvreté et une faiblesse du système de retraite

Classé parmi les pays le plus pauvres de la planète, le Niger rencontre depuis plus de trois décennies d'énormes difficultés à améliorer de manière sensible ses indicateurs socioéconomiques (Azam *et al.*, 1993 ; Gueye *et al.*, 2008). Par exemple, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, le revenu national brut par habitant est de 675 \$US PPA au Niger (PNUD, 2010). Suivant l'Indice du Développement Humain (IDH), le Niger occupe la 167^e place sur les 169 pays pris en compte dans le rapport (PNUD, 2010). En 2008, l'espérance de vie était de 52 ans pour l'ensemble de la population, 51,5 ans chez les hommes et 52,6 ans chez les femmes (OMS, 2009)

Cependant, l'incidence de la pauvreté dans la population totale a légèrement baissé au cours de ces dernières années. En effet, la proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté² est passée de 62,1 % en 2005 (Niger, 2007) à 59,5 % en 2007/2008 (INS-Niger, 2010).

S'agissant de politique en faveur des « aînés », le Niger dispose d'un système de protection sociale dont l'une des composantes majeures est le régime de retraite. Le système des retraites nigérien est de type « contributif » et ne concerne que le secteur formel. Il est composé d'une structure publique (le Fond National de la Retraite où sont affiliés systématiquement les fonctionnaires et les corps armés) et d'une structure privée (la Caisse National de Sécurité Sociale qui administre les salariés du secteur privé et les contractuels de l'État)³.

Deux choses se dégagent de l'analyse du système de retraite du Niger : il ne couvre qu'un nombre extrêmement réduit de personnes âgées et ses prestations sont dans l'ensemble modestes (Moussa, 2011). À titre d'exemple, en 2001, le nombre de retraités bénéficiaires s'élevait à 13 841 personnes soit 2,8 % des personnes âgées et le montant moyen de la pension mensuelle était d'environ 26 000 FCFA en 2009⁴ dans le secteur privé (Moussa, 2011).

Source de données

Cette analyse est basée sur les données du recensement général de la population nigérienne de 2001 (RGPH-2001)⁵. Dans son volet « ménages », le RGPH-2001 présente des données sur les caractéristiques des ménages (localisation, taille, accès à l'électricité, possession de certains biens matériels, caractéristiques de l'habitat, ...) et les événements survenus au cours des 12 derniers mois (naissance, décès, ...) sur l'ensemble du territoire. Pour construire notre indicateur de niveau de vie des

² Les seuils annuels de pauvreté monétaire étaient à l'époque respectivement de 144 750 FCFA (environ 290 \$US) en milieu urbain et de 105 827 FCFA (environ 212 \$US) en milieu rural (Niger, 2007).

³ Cependant, sous l'égide de la Banque Mondiale, une réflexion est en cours depuis longtemps pour constituer un seul organisme où les fonctionnaires cotiseraient comme le privé.

⁴ Ce qui correspond à peu près au salaire minimum légal à la même période (28 847 FCFA).

⁵ Il s'agit à cette date du dernier recensement de la population du Niger. Mais, il est prévu un nouveau recensement qui doit se tenir en fin 2012.

ménages, nous avons pratiquement utilisé l'ensemble des variables caractéristiques des ménages ou celles traduisant leur niveau d'équipement. Dans le RGPH-2001, on dénombre globalement 1 468 517 ménages (Moussa, 2011).

Méthodologie

Quelques définitions

Personne âgée

Nous entendons par « personne âgée » une personne de 60 ans ou plus à la date du recensement de 2001. Il correspond dans l'ensemble à l'âge de départ à la retraite au Niger.

Milieu urbain

Il est ici composé de Niamey (la capitale) et des autres centres urbains (chefs lieu des départements et les principales villes se situant sur la frontière avec le Nigéria). Nous avons distingué les deux cas, car nous estimons que la possibilité de disposer de certains équipements et l'accès à certaines infrastructures (utilisés dans la construction de l'indicateur synthétique de niveau de vie) diffèrent selon les deux milieux. Le nombre de ménages résidant à Niamey est de 93 829 ménages alors que l'on compte environ 148 195 dans les autres centres urbains (soit respectivement 6,4 et 10,1 % de l'ensemble des ménages en 2001).

Méthode d'estimation du niveau de vie des ménages

En nous inspirant des principales méthodes d'estimation du niveau des ménages à travers les indicateurs composites, nous procéderons à la construction de notre propre proxy du niveau de vie des ménages au Niger selon le milieu de résidence à partir notamment de l'approche théorique basée sur les « conditions de vie » (Filmer et Pritchett, 1998 ; Montgomery *et al.*, 1999 ; Kolenikov et Angeles, 2005).

Le proxy de niveau de vie des ménages a été déterminé par milieu de résidence (Niamey et autre milieu urbain) grâce à des analyses en composantes principales (ACP) par milieu de résidence sur l'ensemble des indicateurs primaires de niveau de vie d'un ménage qui sont relatifs soit aux caractéristiques de l'habitat (nature du toit de l'habitation principale par exemple) ou aux biens possédés par le ménage (avoir un poste téléviseur par exemple). Dans chaque milieu de résidence, nous n'avons retenu que les indicateurs primaires (statistiquement) pertinents. Au final, nous avons considéré les scores factoriels obtenus par les ménages suivant la première composante de chaque ACP comme le proxy de niveau de vie des ménages dans le milieu de résidence correspondant.

Quant aux variables primaires que nous avons utilisées dans la construction du proxy du niveau de vie, nous avons testé leur validité conformément au modèle d'ACP et le résultat est présenté au tableau 1.

Tableau 1 : Qualité de représentation des variables primaires par milieu de résidence

	Niamey	Autre urbain
Type d'habitation principale	0,519	0,538
Inverse de la densité ménage	0,872	0,696
Nature des murs de l'habitation principale	0,667	0,545
Nature du toit du logement principal	0,712	0,673
Source d'eau*	0,459	0,437
Éclairage grâce à l'électricité	0,566	0,562
Type de toilettes	0,538	0,500
Nombre de postes téléviseurs	0,639	0,598
Nombre de postes radio*	0,482	0,484
Nombre de moyens de transport moderne	0,588	0,503
Propriété du logement	0,539	0,504

* : Variable non retenue après le test de validité

Après la détermination du proxy du niveau de vie des ménages, le second palier du travail consiste à définir les classes de niveau de vie (les seuils de pauvreté). À ce stade, ce sont en général les n-tiles (les quintiles notamment) qu'on retrouve dans la littérature (Filmer et Pritchett, 1998 ; Montgomery *et al.*, 1999 ; Sahn et Stifel, 2000). Dans notre cas, afin de constituer des groupes plus homogènes, nous avons préféré constituer cinq niveaux de vie (« très pauvre », « pauvre », « intermédiaire », « riche » et « très riche ») grâce à la méthode des « nuées dynamiques ». Le nombre de ménages par niveau de vie est présenté au tableau 2.

Tableau 2. Proportion de ménages par niveau de vie avec les nuées dynamiques (%)

	Niamey	Autre urbain
Très pauvres	12,1	9,2
Pauvres	38,6	54,2
Intermédiaires	23,0	23,7
Riches	19,4	9,2
Très riches	6,9	3,7
Total(%)	100,0	100,0
Total (n)	93 829	148 195

Méthode d'analyse

Les profils des ménages, en termes de niveau de vie relatif, ont été générés à partir des analyses factorielles des correspondances (AFC) entre les classes de niveau de vie des ménages d'une part et

des typologies de ménages d'autre part. Les typologies de ménages sont déterminées en fonction de l'âge du chef du ménage, de la présence d'une personne âgée dans le ménage et éventuellement d'une troisième variable relative soit à une caractéristique du chef de ménage (son niveau d'instruction par exemple) ou une caractéristique du ménage (lien des individus avec le chef de ménage, nombre de générations qui résident dans le ménage, ...).

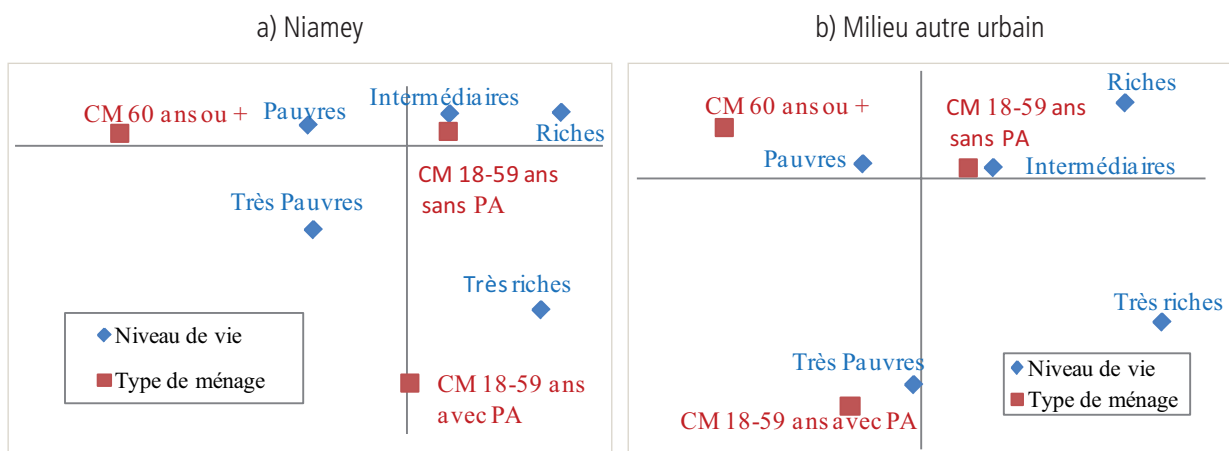
En cherchant à maximiser la covariance de deux variables, cette méthode permet, entre autres, de mesurer l'association ou la répulsion entre les modalités des variables considérées. Autrement dit, à partir de ces AFC, nous avons dégagé les types de ménages les plus susceptibles à avoir l'un ou l'autre des cinq niveaux de vie que nous avons définis.

Résultats

Niveau de vie des ménages suivant l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée dans le ménage

À Niamey (figure 1a), les ménages dont le chef est âgé de 18 à 59 ans et accueillant une personne âgée sont des ménages plutôt « très riches ». Les ménages sans personne âgée (le responsable est âgé de 18 à 59 ans) sont fortement associés aux ménages de niveau de vie « intermédiaire ». Quant aux ménages dirigés par une personne âgée, même s'ils sont assez différents en termes de niveaux de vie, ils sont surtout assimilables aux ménages possédant les deux niveaux de vie les plus bas (notamment les ménages « pauvres »). Ils sont surtout diamétralement opposés aux niveaux de vie les plus élevés, et ce constat lève toute ambiguïté concernant le niveau de vie relatif (comparativement aux deux autres catégories de ménages) des ménages à la tête desquels se trouve une personne âgée.

Figure 1. Niveau de vie des ménages suivant l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée



CM : Chef de ménage – PA : Personne âgée

En milieu « autre urbain » (figure 1b), les ménages dirigés par des « jeunes » de 18 à 59 ans sans personne âgée sont les ménages qui ont le meilleur niveau de vie relatif. À l'inverse, ce sont les ménages dont le responsable est âgé de 18 à 59 ans et accueillant une personne âgée qui s'identifient fortement aux

ménages « très pauvres ». Les personnes âgées qui vivent dans ces ménages sont donc probablement plus vulnérables que les membres des ménages qui ont à leur tête une personne âgée (qui eux sont « pauvres »).

Niveau de vie des ménages suivant le sexe, l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée

À Niamey, l'analyse des niveaux de vie des ménages suivant l'âge, le sexe du chef de ménage et la présence ou non d'une personne âgée dans le ménage, permet de regrouper les ménages en trois groupes (figure 2a).

Le premier groupe est constitué des ménages dirigés par des personnes âgées de 60 ans ou plus (hommes ou femmes) et les ménages dirigés par des femmes de 18 à 59 ans (avec ou sans personne âgée) qui gravitent autour des deux niveaux de vie les plus bas. Notons qu'au sein de ce groupe, les ménages dirigés par des femmes de 18-59 ans qui hébergent des personnes âgées sont les plus précaires.

Le deuxième groupe, caractérisé par le niveau de vie « intermédiaire », est formé par les ménages sans personne âgée dirigés par un homme âgé de 18-59 ans.

Le troisième sous-ensemble est composé uniquement de ménages dirigés par un homme de 18 à 59 ans accueillant des personnes âgées qui sont les seuls à être proches des ménages « très riches ».

On constate ainsi qu'à Niamey, la pauvreté touche essentiellement les ménages dirigés par une personne âgée ou une femme. En outre, les personnes âgées de 60 ans ou plus accueillies par des chefs de ménage adultes de sexe masculin bénéficient d'un cadre de vie plus avantageux. Il faut dire qu'à Niamey, l'accueil des personnes âgées (qui sont essentiellement leurs parents) est le fait essentiellement de personnes ayant un bon niveau de vie.

En milieu « autre urbain » les ménages se subdivisent en trois groupes comme à Niamey avec toutefois une structure des liens assez différente (figure 2b).

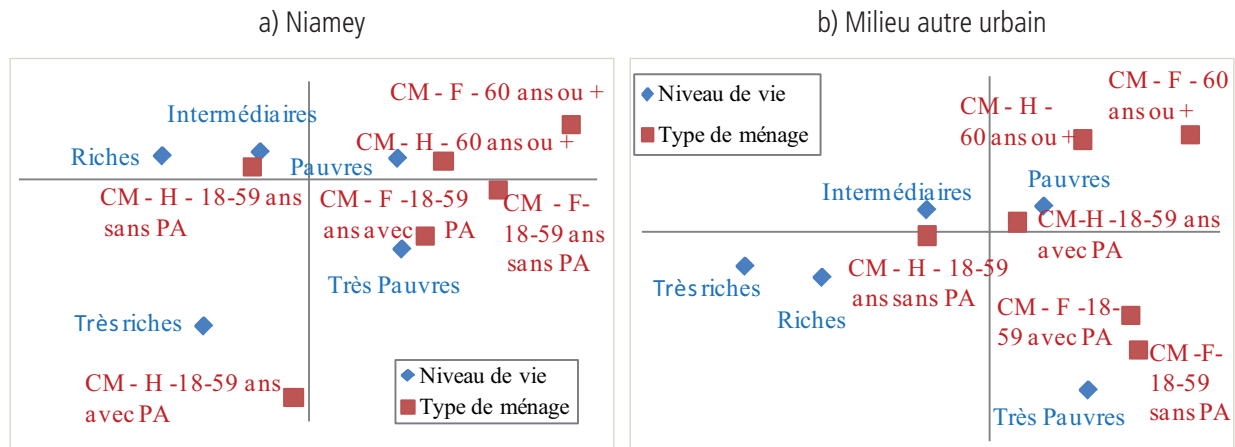
Les ménages dirigés par une « jeune » femme (avec ou sans personne âgée) sont associés aux ménages les plus pauvres.

Les ménages dirigés par une personne âgée (quel que soit le sexe) sont « pauvres » comme à Niamey à la différence près qu'ils forment le même groupe avec les ménages dirigés par un homme de 18 à 59 ans accueillant une personne âgée (qui sont « très riches » à Niamey).

Le troisième groupe est formé par les ménages dirigés par un homme de 18 à 59 ans sans personne âgée qui se particularisent avec un niveau de vie « intermédiaire » (ces ménages sont les seuls qui peuvent être associés aux ménages ayant un niveau de vie élevé).

Ainsi, contrairement à ce que nous avons observé à Niamey, en milieu « autre urbain » les personnes âgées co-résidant avec de jeunes adultes chefs de ménage ne bénéficient pas d'une protection sensible contre le risque de pauvreté. Les différences de raisons qui président à la co-résidence entre les deux générations figurent probablement dans l'explication de cette situation divergente entre les deux milieux.

Figure 2 : Niveau de vie des ménages suivant le sexe, l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée



Niveau de vie des ménages suivant l'instruction, l'âge du chef de ménage et la présence ou non d'une personne âgée

En introduisant le niveau/type d'instruction du chef de ménage, on constate qu'à Niamey, les ménages à la tête desquels se trouve un responsable scolarisé (âgé ou non âgé, mais accueillant une personne âgée) sont les seuls à s'apparenter aux ménages « très riches » (figure 3a). En effet, ces deux catégories de ménages où l'on retrouve des personnes âgées, mais qui sont dirigés par des adultes scolarisés présentent un niveau de vie plus élevé que les ménages sans personne âgée dirigés par des adultes de même type d'instruction (ces derniers ménages formant un groupe à part autour de ménages « riches »).

Les ménages dirigés par une personne âgée sans instruction, les ménages dirigés par une personne de 18-59 ans sans instruction où ne réside aucune personne âgée et les ménages sans personne âgée dirigés par une personne de 18 à 59 ans ayant un niveau d'instruction non formelle forment à eux trois un ensemble autour des ménages « pauvres ».

On constate par ailleurs que les ménages avec une personne âgée dirigés par une personne de 18 à 59 ans sans instruction apparaissent comme les plus précaires. Autrement dit, les personnes âgées vivant dans ces ménages sont les plus pauvres de toutes les personnes âgées.

Enfin, sans constituer un groupe homogène, les ménages dont le responsable a un niveau d'instruction non formelle, âgé de 60 ans ou plus ou âgé de 18-59 ans accueillant une personne âgée ressemblent surtout aux ménages de niveau de vie « intermédiaire ».

En résumé, à Niamey, à l'exception des personnes âgées qui résident dans les ménages dont le responsable (âgé ou non) a été scolarisé, et dans une certaine mesure les personnes âgées résidant dans un ménage dirigé par une autre personne âgée de niveau d'instruction non formel, les personnes âgées

vivant dans les autres configurations de ménage connaissent dans de mauvaises conditions de vie. On constate donc clairement le rôle majeur que joue l'instruction, même de type non formel, du chef de ménage dans le niveau de vie des ménages.

En milieu « autre urbain », l'architecture des ménages suivant l'instruction du chef de ménage autour des classes de niveau de vie (figure 3b) permet de dégager trois zones de concentration des ménages.

Les ménages qui présentent le meilleur niveau de vie sont les ménages sans personne âgée dirigés par un adulte de 18-59 ans ayant un niveau d'instruction formelle.

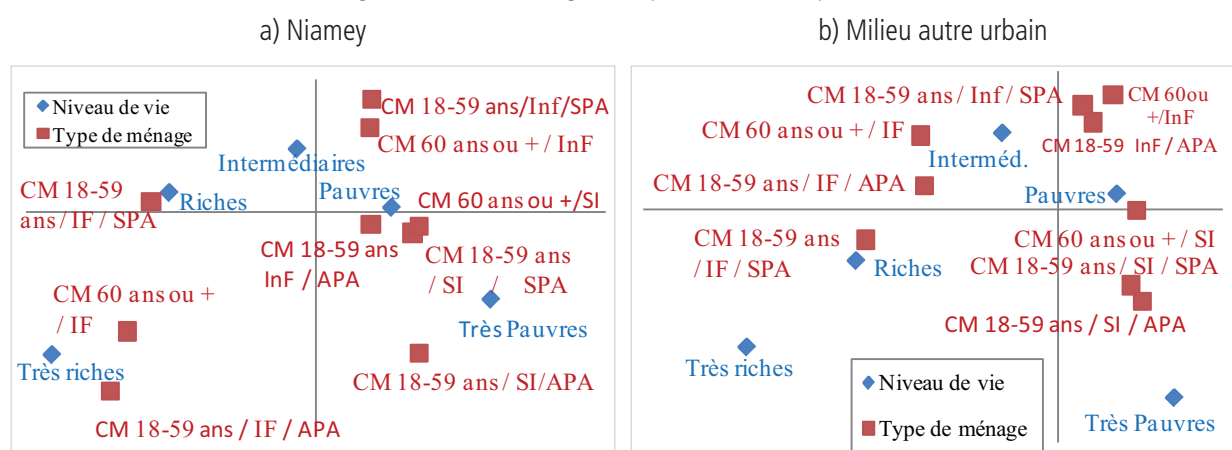
Les ménages dirigés par une personne âgée scolarisée et les ménages avec personne âgée sous la responsabilité d'une personne de 18 à 59 ans scolarisée s'apparentent aux ménages de niveau de vie moyen.

Les trois catégories de ménages dirigés par des personnes de niveau d'instruction non formelle (qu'elles soient âgées ou de 18 à 59 ans avec ou sans personne âgée) sont partagées entre le niveau de vie moyen et le niveau « pauvre ». Malgré cette ambivalence, dans le groupe de ménages dont le responsable a un niveau d'instruction non formelle, les ménages où résident des personnes âgées (chefs de ménage ou non) sont ceux qui s'apparentent le plus aux ménages « pauvres ».

Ainsi, en milieu autre urbain, les personnes âgées résidant dans des ménages dirigés par des « jeunes » de 18 à 59 ans sans instruction sont les plus précaires ; ils sont suivis par les personnes âgées accueillies par d'autres personnes âgées n'ayant aucun niveau d'instruction.

D'une manière générale, en milieu urbain, nos résultats montrent que l'instruction du chef de ménage constitue une véritable variable de discrimination du niveau de vie des ménages. Pour un même niveau d'instruction du chef de ménage, les personnes âgées qui résident avec leurs cadets chefs de ménage vivent dans les conditions les plus précaires et sont suivies par les personnes âgées chefs de ménage (et leurs co-résidents).

Figure 3 : Niveau de vie des ménages suivant l'instruction, l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne



Niveau de vie des ménages suivant le nombre de générations co-résidentes, l'âge du chef de ménage et la présence ou non d'une personne âgée

À Niamey (figure 4a), le profilage des ménages suivant le nombre de générations cohabitantes dans le même ménage et l'âge du chef de ménage montre que les ménages où ne réside aucune personne âgée présentent un niveau de vie (qui est au moins de niveau « intermédiaire ») plus élevé que tous les ménages dirigés par une personne âgée de 60 ans ou plus quel que soit l'âge des autres membres de ces ménages.

Le fait que les ménages dont le responsable est une personne âgée dans lesquels on retrouve des jeunes et des adultes soient « pauvres » (ce qui ne les éloigne pas des ménages dirigés par des personnes âgées seulement) interpelle. Cela suppose que les adultes, dans un ménage dirigé par une personne âgée, ne participent pas ou pas assez à l'amélioration des conditions de vie de ce type de ménages.

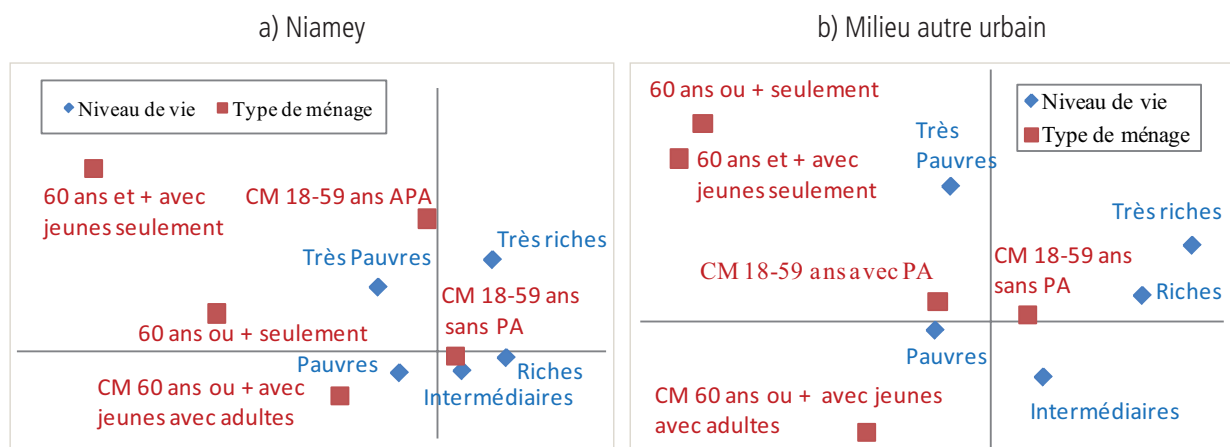
Les ménages dirigés par une personne âgée vivant exclusivement avec des jeunes de moins de 18 ans ne sont relativement proches d'aucun niveau de vie, mais se caractérisent par deux faits : ils se trouvent dans la même sphère que les ménages « très pauvres » et sont très éloignés des ménages de haut niveau de vie. Cette situation permet de les classer parmi les ménages à situation précaire.

En résumé, on remarque qu'à Niamey, si l'on raisonne en termes de demi-plan, tous les ménages de résidence des personnes âgées se retrouvent dans le demi-plan défini par les ménages précaires alors que les ménages dans lesquels il n'y a aucune personne âgée se trouvent dans l'autre moitié du plan aux conditions de vie plus favorables

En milieu « autre urbain », on observe dans l'ensemble la même architecture des relations entre les classes de niveau de vie et les catégories de ménages. Les différences significatives sont les suivantes.

Les ménages dirigés par des personnes âgées avec des jeunes seulement et les ménages composés de personnes âgées uniquement appartiennent à un même groupe, beaucoup plus compact qu'à Niamey, autour des ménages les plus précaires ;

Figure 4 : Niveau de vie des ménages suivant les générations co-résidentes, l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée



CM : Chef de ménage - PA : Personne âgée

Les ménages avec personne âgée et dirigés par des « adultes » de 18 à 59 ans s'apparentent clairement aux ménages « pauvres », alors qu'ils présentaient un profil plus ambigu à Niamey.

Par ailleurs, dans tout le milieu urbain, le niveau de pauvreté affiché par les ménages dirigés par une personne âgée accueillant des adultes de 18 à 59 ans confirme les résultats obtenus par ailleurs quant à l'origine (à savoir une pauvreté accentuée par la crise économique) de cette présence « prolongée » de personnes d'âge actif dans des ménages dirigés par des aînés d'une part et quant au rôle des adultes en termes économiques dans la vie de ce type de ménages en milieu très urbanisé d'autre part (Antoine, 2007).

Discussion et conclusion

Notre étude vise à analyser le niveau de vie des personnes âgées à travers une estimation du niveau de vie des ménages suivant plusieurs typologies socioéconomiques des ménages construites autour de l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée ou non dans le ménage en milieu urbain nigérien (Niamey et les autres centres urbains). En s'attachant à distinguer le cas où les personnes âgées sont chefs de ménage et le cas où elles ne le sont pas, puis en comparant chaque cas à une situation où tous les membres des ménages sont « jeunes », notre approche permet de mieux observer les variations de statut, en termes de pauvreté relative, des ménages où résident des personnes âgées.

Parmi les résultats marquants, on constate que la structure de la pauvreté des ménages suivant l'âge du chef de ménage et la présence d'une personne âgée dans le ménage diffère assez sensiblement entre Niamey et les autres centres urbains considérés comme un seul ensemble. D'une manière générale, alors qu'à Niamey les ménages dont le responsable est âgé de 18 à 59 ans ont tendance à avoir un niveau de vie supérieur à celui des ménages dirigés par des personnes âgées, en milieu « autre urbain », l'âge du chef de ménage ne constitue pas une source de distinction systématique entre les niveaux de vie des ménages.

Nos résultats montrent que quel que soit le milieu de résidence, les ménages dirigés par une personne âgée possèdent un moindre niveau de vie que les ménages où ne réside aucune personne âgée. Il ressort également que le sexe du chef de ménage, son niveau d'instruction, la taille de son ménage et l'âge des autres membres du ménage constituent des facteurs qui permettent de voir plus explicitement l'architecture des ménages selon les classes de niveau de vie.

Les politiques de lutte contre la pauvreté en faveur des « aînés » méritent plus d'équité et elles doivent tenir compte du paramètre « ménage » d'appartenance dans la mesure où ce dernier constitue un élément central dans la vulnérabilité des personnes âgées. Sans cela, l'impact des actions publiques menées au niveau exclusivement individuel risque fort d'être réduit par le poids de la dimension « ménage » dans la réduction de la précarité chez les personnes âgées. En cas de mise en place d'une pension non contributive par exemple, les personnes âgées risquent fort de transférer une part relativement importante de ce qu'elles recevront vers les jeunes générations avec lesquelles elles résident plutôt que de consacrer ces éventuelles ressources à la satisfaction de leurs propres besoins.

L'analyse descriptive réalisée a cependant besoin d'être actualisée en l'appliquant sur des données plus récentes. Par ailleurs, on a expressément exclu le milieu rural, car les données du recensement de 2001,

valorisées par cette étude, contiennent peu de variables pouvant faire l'objet d'une synthèse en un proxy de niveau de vie valide (Moussa, 2011) pourtant il mériterait une analyse spécifique. L'usage d'autres données d'enquête peut rendre cette étude plus large en y intégrant le milieu rural et plus robuste part en fournissant plus de variables primaires indicatrices de niveau de vie.

Références bibliographiques

- Aboderin I., Ferreira M., 2008, « *Linking Ageing to Development Agendas in Sub-Saharan Africa: Challenges and Approaches* », *Population Ageing*, vol. 1, p. 51-73.
- Antoine P. (Ed.), 2007, *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, Les Collections du CEPED, Séries Rencontres, Paris, 255 p.
- Azam J.-P., Bonjean C., Chambas G., Mathonnat J., 1993, *Le Niger : La pauvreté en période d'ajustement*, L'harmattan, 222 p.
- Barrientos A., 2003, « *Pensions and development in the South* », *The Geneva Papers on Risk and Insurance*, vol. 28, n° 4, p. 696-711.
- BCR [Bureau Central du Recensement, Niger], 2004, *État et structure de la population, résultats définitifs du RGPH-2001*, BCR/INS – UNFPA, Niamey, Niger, 139 p.
- Bourguignon F.s, Cicowiez M., Dethier J.-J., Gasparini L., Pestieau P., 2004, « *What impact would a minimum pension have on old age poverty? Evidence from Latin America* », Paper presented at a conference on *Keeping the Promise of Old Age Security in Latin America*, Bogota, Colombia, June 22-23, 2004.
- Deaton A., Paxson C., 1997, *Poverty among Children and the Elderly in Developing Countries, Research Program in Development Studies*, Princeton University, Center for Research on Child Wellbeing, Working Paper n° 98-09, 24 p.
- Del Popolo F., 2001, *Características sociodemográficas y socioeconómicas de las personas de edad en América Latina*, Serie Población y Desarrollo 16, Santiago, Latin American and Caribbean Demographic Centre (CELADE) – Population Division of ECLAC, United Nations publications, 57 p.
- Eggerickx T., Dominique T., 2001, *Le vieillissement démographique dans le monde. Historique, mécanismes et tendances*, Document de travail n° 14, Université Catholique de Louvain, 70 p.
- Filmer D., Pritchett L., 1998, *The Effect of Household Wealth on Educational Attainment Around the World: Demographic and Health Survey Evidence*, World Bank Policy Research Working Paper n° 1980, Washington DC, USA, 38 p.
- Gueye B., Boureima A.G., Seyni H., Mouhamadou S., 2008, *Pauvreté chronique au Niger – Perceptions, stratégies et questions émergentes*, Document de travail n° 2, Programme de recherche sur la pauvreté chronique en Afrique de l'Ouest, Chronic Poverty Research Centre, 33 p.
- Heslop A., Gorman M., 2002, *Chronic poverty and older people in the developing world*, Chronic Poverty Research Centre (CPRC) Working Paper 10, Manchester: Institute for Development Policy and Management, University of Manchester, 24 p.
- Golaz V., 2010, « *Vieillir en Ouganda au début du xx^e siècle – Une estimation de la vulnérabilité des personnes âgées à partir des données démographiques nationales* », Colloque de l'AIDELF, juin 2010, Genève, 17 p.

- Ibrahima M.e, Légaré J., 2007, *Différences hommes-femmes sur la probabilité de vivre dans un ménage à génération coupée au Niger : Évolution dans le temps et facteurs explicatifs*, V^e Conférence Africaine sur la Population, 10-14 décembre 2007, Arusha, Tanzanie, 17 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2010, *Population du Niger estimée en 2010*, Niamey, Niger, 1 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2008, *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Niger 2005-2008*, Niamey, septembre 2008, 65 p.
- INS [Institut National de la Statistique, Niger], 2006, *Analyse des résultats définitifs du 3^e recensement général de la population et de l'habitat : Situation socioéconomique des personnes âgées*, Niamey, décembre 2006, 99 p.
- Kakwani N., Subbarao K., 2005, *Ageing and poverty in Africa and the role of social pensions*, Working Paper n° 8, International Poverty Centre, United Nations Development Programme, Brasília, 40 p.
- Kimuna Sitawa R., 2005, « *Living Arrangements and Conditions of Older People in Zimbabwe* », *African Population Studies*, vol. 20, n° 2, p. 143-163.
- Kolenikov S.v, Angeles G., 2009, « *Socioeconomic status measurement with discrete proxy variables: Is principal component analysis a reliable answer?* », *Review of Income and Wealth*, vol. 55, n° 1, p. 128-165.
- Knodel J., Ofstedal M.B., 2003, « *Gender and Aging in the Developing World: Where Are the Men?* », *Population and Development Review*, 2003, vol. 29, issue 4, p. 677-698.
- Kouamé A., 1990, *Le vieillissement de la population en Afrique*, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ottawa, Canada, 53 p.
- Lloyd-Sherlock P., 2002, « *Social policy and population ageing: challenges for north and south* », *International Journal of Epidemiology*, 31, p. 754-757.
- Montgomery M., Gragnolati M., Burke K., Paredes E., 1999, *Measuring Living Standards with Proxy Variables*, Working Paper n° 129, Population Council, New York, USA, 64 p.
- Moussa S., 2011, « *Personnes âgées au Niger : profils et conditions de vie* », Thèse de doctorat de Démographie et sciences sociales, Université Paris Descartes, 496 p.
- Moussa S., 2010, *Pauvreté des ménages suivant l'âge du chef de ménage. Comparaison de deux méthodes de classification à partir d'un indicateur de niveau de vie au Niger*, Communication présentée au Colloque international Jeunes Chercheurs en Démographie, CERPOS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 17-18 novembre 2010, 15 p.
- Nations Unies, 2009, *World Population Prospects: the 2008 revision*, Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat. Consultable à l'adresse <http://esa.un.org/unpp/>
- Nations Unies, 2007b, *World Population Ageing 2007*, ST/ESA/SER.A/260, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, United Nations, New York, 517 p.
- Niger, 2007, *Stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP) 2008-2012*, Secrétariat Permanent de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Gouvernement du Niger, août 2007, 133 p.
- Niger, 2002, *Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP)*, Secrétariat permanent du Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Gouvernement du Niger, janvier 2002, 126 p.
- Pison G., 2009, « *Un défi pour demain : le vieillissement démographique rapide des pays du Sud* », *Idées*, n° 157, septembre 2009, p. 18-23.
- OMS [Organisation Mondiale de la Santé], 2010, *World Health Statistics 2010*, WHO, Geneva. Disponible en ligne : <http://www.who.int/whosis/whostat/2010/en/index.html>

PNUD [Programme des Nations-Unies pour le Développement], 2010, *Rapport mondial sur le développement humain 2010 : Édition du 20^e anniversaire du RHD*, PNUD, – Publications des Nations Unies, New York, 258 p.

Randel J., German T., Ewing D.h (eds.), 1999, *The ageing and development report*, HelpAge International, London, 218 p.

Sahn D., Stifel D., 2000, « *Poverty Comparisons Over Time and Across Countries in Africa* », *World Development*, vol. 28, n° 12, p. 2123-2155.

Schoumaker B., 2000, « *Le vieillissement en Afrique subsaharienne* », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 3, p. 379-390.

Thibault N., 2009, « *Vieillissement des populations et des individus* », *Idées*, n° 157, septembre, p. 24-26.